

Inscription au Lycée Polyvalent d'Alembert

Rentrée 2024-2025

*Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
Aucune photocopie ne sera faite au lycée pour la constitution des dossiers.*

ATTENTION :

L'élève qui ne rend pas son dossier dans les délais prévus par l'Académie de Paris est de fait **considéré comme renonçant à sa place** : elle sera attribuée à un nouvel élève.

1^{ère} inscription au LPO d'Alembert : à joindre au dossier

SECRÉTARIAT

- Fiche de renseignements
- Fiche d'étude automatique du droit à bourse (*nouveauté 2024*)
- EXEAT – Certificat de fin de scolarité fourni par l'ancien établissement (si c'est un lycée public).
- Avis d'affectation Affelnet pour les lycéens.
- 1 Photo d'identité récente (nom et prénom au verso)
- Photocopie intégrale du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
+ *en cas de divorce* : photocopie du jugement du tribunal précisant l'autorité parentale
+ *en cas de placement sous tutelle* : photocopie de l'avis officiel de délégation de l'autorité
- Photocopie d'un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour ...)
- Attestation de Carte Vitale
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile valable pour l'année scolaire (2024-2025). *Il sera possible de la remettre à la rentrée.*

SERVICE MÉDICAL

- Fiche infirmerie renseignée et signée *avec les documents nécessaires si concerné (PAI, GEVASCO, MDPH,...)*
- Demande de transfert de dossier médical scolaire (si l'ancien établissement est un lycée).
- Photocopie des vaccinations.

INTENDANCE

Pour les élèves boursiers :

- Photocopie de la notification de droits ouverts 2024/2025.
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du représentant légal de l'élève.

Pour l'inscription à la demi-pension :

- Fiche d'inscription à la demi-pension
- Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois ou attestation de Restauration scolaire de la Région Ile-de-France 2024-2025 (demande à faire par la famille : www.iledefrance.fr/calcullette-quotient-familial)
- Chèque d'un montant de 20.00 € minimum à l'ordre du lycée d'Alembert
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du représentant légal de l'élève.

FACULTATIF

- Chèque de 10 euros minimum à l'ordre de «*lycée d'Alembert*» pour la caisse de solidarité du lycée.

Les dossiers d'inscription doivent être déposés au lycée : Lycée D'Alembert 20/22 Sente des Dorées 75019 PARIS.

Aucun envoi par email ne sera accepté.